

- **Trois candidats pour le Prix de contribution (chercheurs et auteurs)**
 - **Un projet de thèse de doctorat en droit privé, présenté par Mélanie Cescut-Puore sur le thème de « l'efficacité des sanctions en droit économique »** (Université de Montpellier)
 - **Un projet de thèse de doctorat en droit privé, présenté par Gwenaëlle Donadiou sur le thème des « pratiques commerciales cognitives »** (Université de Montpellier)
 - **Un projet d'article de recherche présenté par Clara Jean, doctorante en économie à l'Université Paris Saclay, et co-signé de trois autres chercheurs de différents laboratoires, sur le thème des biais et stéréotypes existant dans les algorithmes des réseaux sociaux**
- **4 candidatures pour le Prix d'initiative (professionnels)**
 - **L'association « Respect Zone », pour son projet de développement d'actions de formation en milieu scolaire et de sensibilisation des professionnels à l'éthique et à la modération dans les zones de commentaires des sites.**
 - **La société Ligatus pour sa démarche de création et de modération d'un réseau d'éditeurs et d'annonceurs autour de la publicité native, grâce à des initiatives humaines et technologiques.**
 - **L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) pour la création du label « RSE agences actives »** destiné à créer de l'émulation entre agences sur les bonnes pratiques RSE (incluant l'engagement d'une publicité plus éthique et plus saine).
 - **Le GIE Médiatransports, pour la réalisation d'un document pédagogique** exposant à ses clients la procédure de contrôle des créations publicitaires en vigueur au sein de la régie, en application des règles déontologiques de l'ARPP et des principes inhérents à la publicité dans les lieux de transport.